



Appel du Conseil d'Administration de l'ANCAV-TT Pour le droit aux vacances

le 9 avril 2008

Le Conseil d'Administration de l'ANCAV-TT (Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances-Tourisme et Travail), réuni le 9 avril 2008, a analysé les raisons de la diminution des départs en vacances des salariés, des chômeurs, des sans emploi, des précaires, des retraités, des personnes en situation de handicap, en un mot toutes les couches de la population touchées par les bas salaires, la non-revalorisation des pensions et retraites, les indemnités de chômage, mais aussi par l'augmentation des loyers, des produits alimentaires, des carburants qui entraînent une perte importante de leur pouvoir d'achat.

Cette situation conduit à ce que plus de 50% de la population ne parte pas alors que l'accès aux vacances, aux loisirs, à la culture est un droit qui devrait être accessible pour tous.

Devant un tel constat, il est important de donner au Tourisme Social et Associatif un nouvel élan pour répondre aux besoins et attentes du plus grand nombre.

Nous rappelons que le Tourisme Social est également un acteur important de l'aménagement du territoire. Il n'y a pas de Région en France qui ne compte des patrimoines sociaux alors que la quasi-totalité des équipements du tourisme marchand est regroupée dans les seules Régions à forte attraction touristique, recherche de profit oblige.

En conséquence, nous demandons au Gouvernement :

- De prendre toutes les dispositions qui s'imposent, notamment le rétablissement de l'aide à la pierre, pour assurer la pérennité et le développement du patrimoine social, élément essentiel pour répondre aux besoins des populations.
- Le rétablissement d'une aide à la personne conséquente et pérenne afin de permettre au plus grand nombre de profiter de ce temps privilégié que sont les vacances.
- Le maintien du billet SNCF « Congés Payés » et l'augmentation de sa prise en charge permettant le départ de milliers de familles et, plus globalement, la prise en charge des frais de transport collectif, des frais de carburant et d'autoroute qui pèsent de plus en plus sur le budget des familles et freinent le départ en vacances des plus fragilisés financièrement.
- La reconnaissance nationale des COS et CASC dans les Collectivités Territoriales en leur donnant les moyens financiers de leurs actions.

Nous exigeons du Patronat :

- Une augmentation sensible de la subvention aux Comités d'Entreprise, notamment la part consacrée aux Activités Sociales et Culturelles.
- Que s'ouvre un véritable débat pour permettre aux 53% de salariés ne bénéficiant pas d'Institution Représentative du Personnel, d'avoir accès à l'aide à la personne dans leur entreprise.

Nous appelons les Collectivités Locales, Départementales et Régionales, sans qu'elles se substituent aux responsabilités de l'Etat, à agir dans leurs Territoires, en lien avec les Associations de Tourisme Social, pour un véritable droit aux vacances de qualité pour tous.

Nous appelons l'ensemble des Associations de Tourisme Social présentes au sein de l'UNAT à construire le rassemblement le plus large possible pour faire de la lutte contre l'exclusion et pour le droit aux vacances une priorité.

Nous invitons tous les acteurs concernés à prendre leurs responsabilités pour qu'aucune famille, aucun enfant, ne soient exclus du droit aux vacances, aux loisirs, au sport et à la culture.

Au-delà des discours, chacun sera jugé aux actes. Pour ce qui nous concerne, nous relevons dès à présent le défi !